

«Le plus difficile au monde est de dire en y pensant ce que tout le monde dit sans y penser»

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 720 DU JEUDI 04 AOUT 2022 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Bazoum Mohamed à la tête de l'État

Un spectateur engagé qui ne fait que des discours



Affaire de l'héritage de feu Maman Abou

Les élucubrations injurieuses de général Abou et de ses sbires.

Scandale financier

Un marché de 3 milliards de FCFA éclabousse des responsables de la CNSS

DECLARATION DU BUREAU POLITIQUE NATIONAL DE L'ALLIANCE DES MOUVEMENTS POUR L'EMERGENCE DU NIGER (AMEN-AMIN)

“La première liberté démocratique est celle d’expression, nous organiserons, Plaise à Dieu, dans les prochaines semaines la plus grande manifestation jamais tenue au Niger, qui par son gigantisme aucune force ne saura réprimer”

Le bureau politique national de l’Alliance des Mouvements pour l’Emergence du Niger (AMEN- AMIN) a rendu public, en son siège, le 30 juillet dernier, date anniversaire de sa création en 2015, une déclaration. Tous les secteurs de la vie de la Nation ont été passés au peigne fin. Sur le plan social, le parti de Oumarou Hamidou Tchana dit Landan estime qu’aucun secteur n’est épargné : hôpital à bout de souffle, école à genoux, insécurité qui menace l’existence même de la Nation, des inondations qui tuent et une assistance basée sur la coloration politique. Au plan économique, l’économie est déstructurée du fait de l’inaction et de l’incompétence. Sur le plan institutionnel, il s’agit sur du recul de la démocratie. (Lire la déclaration)

Par la grâce de Dieu tout Puissant, nous voilà réunis, au siège de notre parti, pour rendre publique la présente déclaration sur la situation sociopolitique et économique de notre pays.

Ce 30 juillet 2022 est un jour spécial pour nous, militants et militants d’Amen-Amine, en ce qu’il marque le 7^{ème} anniversaire de la création de notre parti.

En effet, le 30 juillet 2015, avec beaucoup d’entre vous présents ici, nous avons fait le choix responsable de créer ce cadre pour mettre nos idées au service du peuple Nigérien.

Certains ont fait le choix de nous quitter pour des raisons qui leur sont propres, souvent pour répondre aux sirènes corruptrices. Nous savons que nombre d’entre eux ont été déçus de leur aventure et nous leur disons AMEN-AMIN est votre maison, la porte vous est toujours ouverte.

D’autres sont absents car ils ont rejoint leurs dernières demeures. En cet instant précis, certains noms nous viennent à l’esprit tels que le Secrétaire Général Abdou MAMANE LAWAN, le Président des Cadres Seyni DJIBO, le Président des jeunes de Niamey, Omar HASSANE BARKIRE, Moctar ISSA dit DADA.

Chers Collègues, militants et sympathisants, il n’y a rien de plus galvanisant que de vous voir encore et toujours déterminés, engagés, loyaux et fidèles aux idéaux de notre Parti et ce, malgré le harcèlement, les intimidations dont nous sommes quotidiennement victimes.

Cette année, en accord avec les militants et sympathisants de la diaspora et ceux des villages actuellement occupés par les travaux champêtres, le Bureau Politique National a décidé du report de la célébration dudit anniversaire à une date ultérieure.

Nous sommes persuadés que leur présence, combinée à la vôtre, rehaussera l’éclat de la cérémonie d’anniversaire. Notre pays est à la croisée des chemins. Aujourd’hui les Nigériens, du plus jeune au plus vieux de toutes conditions, souffrent de la situation socio-économique désastreuse de notre pays. Pire, le Niger est à la merci d’une oligarchie qui brille dans la corruption, le trafic de drogues, le détournement de deniers publics, l’injustice etc.... Mais son plus haut fait d’armes est, sans doute, l’usurpation du pouvoir de la dernière élection présidentielle. Ainsi:

Sur le plan social
La famine, la soif, la maladie, l’injustice, le chômage etc... sont le quotidien des familles qui ne sont pas du sérail rose.

Les récentes inondations ont causé la mort de plusieurs personnes, et occasionné de nombreux blessés graves et sinistrés dont les familles, sans abris, sont laissées à elles-mêmes. Les rares victimes qui reçoivent l’assistance de l’Etat le sont grâce à leur coloration politique. Nous condamnons fermement cette politisation du malheur des Nigériens.

L’hôpital quant à lui est à bout de souffle et ne tient que grâce à l’altruisme des agents de santé.

L’école est à genoux, dans des classes en paillette les enfants sont assis par terre sur des sacs en jute, les enseignants sont sans craie, les conseillers pédagogiques à pied.

Malgré ces conditions difficiles, plusieurs élèves se sont distingués aux différents examens de fin d’année. Nous félicitons les admis et encourageons les non admis, à plus d’efforts et de persévérance car la réussite est au bout de l’effort.

Mais le plus grave, est certainement l’incapacité du gouvernement à juguler l’insécurité pour laquelle le Niger paie un lourd tribut et qui menace même l’existence de la Nation Nigérienne.

En effet, pas une semaine ne s’écoule sans son lot de dizaines de morts, de rançonnés et de milliers de déplacés dans la quasi-totalité des régions du pays.

Amen-Amine salue et félicite nos forces de défense et sécurité qui se battent dans des conditions difficiles, souvent au péril de leur vie mais toujours avec courage.

Malheureusement en raison de la hantise des coups d’état de cette oligarchie, qu’elle appelait pourtant de tous ses vœux dans un passé très récent, notre armée a été clanisée et dévirilisée et les officiers valeureux, devant vaincre le terrorisme, sont mis au placard. Au lieu d’opter pour une stratégie gagnante en recrutant suffisamment de soldats et en les équipant de manière adéquate, la mafia rose a fait le choix de recevoir au Niger des forces armées déclarées indésirables au Mali.

C’est le lieu de saluer les autorités et le peuple frère du Mali pour avoir pris leur destin en main, pour les victoires éclatantes sur les terroristes et pour la solidarité avec laquelle, ils ont surmonté dignement les sanctions de la CEDEAO imposées de l’Occident.

Pour le malheur de notre peuple, la force française Barkhane, incapable de vaincre le terrorisme au Sahel, se distingue dans l’assassinat de nos compatriotes. Après l’assassinat des jeu-

nes manifestants pacifiques à Téra en novembre 2021, Barkhane a encore provoqué la mort d’autres Nigériens à Ayerou et à Karma et a encore fait des victimes hier à Dosso sans qu’aucun des auteurs des crimes ou délits ne soit traduit en justice car protégés par le gouvernement complice.

Dès lors, une interrogation s’impose, Barkhane est-elle au Niger pour aider à combattre le terrorisme ou pour tuer elle-même des nigériens sans rendre compte à la justice.

Nous condamnons fermement ces agissements et exigeons que justice soit faite et le départ sans délai de Barkhane du territoire nigérien pour qu’elle ne tue plus d’autres nigériens.

Pour nos collègues rappelés à Dieu, pour les victimes de Barkhane, du Terrorisme et des inondations, je vous prie de bien vouloir réciter une Fathia pour le repos de leurs âmes. AMEN

Sur le Plan économique

En raison, d’un manque de vision et par l’inaction de ce gouvernement incompétent, notre économie a été déstructurée par des politiques fiscales hasardeuses et inadaptées.

Les entreprises nigériennes sont harcelées et saignées par le fisc souvent en représailles à leur engagement politique. Les marchés sont distribués à tire-larigot exclusivement à leurs militants et aux bailleurs de fond de leur campagne comme en atteste le marché de plusieurs dizaines de milliards octroyé au pourvoyeur de leur avion de campagne des dernières élections générales.

Le pouvoir d’état est instrumentalisé pour parfaire la mal gouvernance qui est devenue la règle et la corruption de droit.

Pendant que les opposants croupissent en prison pour avoir dénoncé le hold-up de l’usurpateur, ce dernier soustrait ses affidés des griffes de la justice comme le cas du principal instigateur du détournement de 75 milliards du Ministère de la Défense qui nargue les Nigériens dans les Médias.

Sur le Plan institutionnel

Depuis plusieurs années, notre pays connaît un véritable recul démocratique du fait de l’inféodation des membres des institutions en charge du processus électoral à cette oligarchie qui fausse le jeu démocratique.

Ce faisant, ils ont abîmé notre démocratie en mettant sous coupe réglée toutes les institutions de la République qui sont d’ailleurs partagées selon une connivence qui relève même de la collusion.

Les élus des collectivités territoriales subissent quotidiennement les menaces, les intimidations et les tentatives de corruption des mousquetaires et leurs valets commis pour la perfide besogne.

L’enjeu de cette vile manœuvre procède de la confiscation des libertés publiques par le billet des maires qui interdisent systématiquement toutes les manifestations dans un pays dit démocratique de crainte de révocation en conseil des ministres.

Depuis 2018, grâce à cette manœuvre et à la passivité du peuple, l’usurpateur a pu interdire toutes les manifestations et ce faisant, confisquer la victoire du Prési-

dent Mahamane Ousmane que nous saluons.

Comment pouvons-nous continuer d’accepter qu’un clan prenne en otage et bafoue la dignité de tout un peuple ? Comment pouvons-nous accepter d’un seul homme souille l’honneur de 21 millions de Nigériens dans les veines desquels coule le sang des héros de notre histoire tels que Kaocen, Alaoma, Saraounja Mangou, Korombeyzé, Dan Kassawa, Agaba, Kassai, Kourandaga et Babatu ?

Comment pouvons-nous nous prévaloir dans nos familles, devant nos épouses et nos enfants d’une quelconque de fierté ou de respectabilité quand nous laissons un usurpateur nous priver de nos libertés démocratiques prescrites par notre Constitution dans le silence honteux de la lâcheté, de la cupidité et du renoncement ?

C’est non, nous ne l’accepterons plus. Nous devons nous battre pour la grandeur du Niger, pour la démocratie et pour nos droits au risque d’être réduits à une vie misérable, sans honneur dans notre propre pays.

Ce combat nous devons le gagner car il est noble. On le gagne ou le gagne. Il n’y a pas d’autre choix, il n’y pas une autre alternative.

Pour cet idéal commun, nous sommes déterminés à mener ce combat avec tous les Nigériens déterminés d’ici et de la Diaspora, au-delà de toute considération partisane.

Nous vous lançons un appel solennel car mieux vaut mourir debout que de vivre à genoux.

La première liberté démocratique est celle d’expression, nous organiserons, Plaise à Dieu, dans les prochaines semaines la plus grande manifestation jamais tenue au Niger, qui par son gigantisme aucune force ne saura réprimer.

Pour une meilleure organisation des manifestations pour notre liberté, une plate-forme sera mise en place très prochainement à laquelle nous invitons à s’inscrire nos compatriotes qui aspirent à une vie meilleure, à un Niger prospère, à une justice équitable et à la victoire du bien sur le mal.

C’est la voie royale pour la libération de nos prisonniers politiques avec à leur tête le Président Hama Amadou que je salue. C’est ensuite le choix honorable pour la restauration de la démocratie au Niger.

C’est enfin de là que viendra notre salut et que nous serons dignes de conter fièrement à nos enfants les épopées de nos glorieux aïeux. **TOUTE AUTRE VOIE NOUS EST INTERDITE.**

AMEN-AMIN remercie très chaleureusement les Nigériennes et Nigériens qui soutiennent son action et les invite à persévérer pour la libération de notre pays.

Qu’Allah nous gratifie d’un hivernage fécond, bénisse le Niger et son peuple. Amen.

**VIVE LE NIGER,
VIVE LA DEMOCRATIE,
VIVE AMEN AMIN.**

Je vous remercie de votre aimable attention.

Bazoum Mohamed à la tête de l'État

Un spectateur engagé qui ne fait que des discours

S'il ne peut le confesser, Bazoum Mohamed a toutefois laissé paraître tout le mal qu'il a eu pour déterminer le contenu de ce message à la nation de ce 2 août 2022. Un message qui fera date pour son caractère insolite, pour ne pas dire insultant vis-à-vis d'un peuple qui trime, qui souffre, qui pleure au quotidien ses morts mais qui entend ses dirigeants claironner que « tout va pour le mieux dans le meilleur des Nigér possibles. Comment éviter de dire les choses telles qu'elles sont, telles que le peuple le sait, le vit et le subit tout en voulant convaincre qu'on est là pour travailler au mieux-être de ses compatriotes ?

Dans ce message à la nation de ce 2 août 2022, celui qui préside aux destinées du Niger depuis plus d'un an a fait ses confessions au grand jour. Des confessions sur ses limites objectives et son impuissance face à apporter les solutions attendues des Nigériens.

Le 2 avril 2021, en prenant à témoin le peuple nigérien et le monde entier, le tout nouveau président déclarait ceci : « je voudrais dire clairement ici que quiconque a une responsabilité dans l'administration publique répondra désormais tout seul et entièrement de ses actes. Son parti politique, sa « base », sa famille, sa communauté ne lui seront d'aucun secours au cas où son comportement devrait commander une mesure coercitive à son endroit ». Il va plus loin, indiquant que « Le deuxième grand problème de notre gouvernance réside dans la prévalence de pratiques de concussion et de corruption au sein de l'administration ». Un aveu de reconnaissance qui a fait croire aux Nigériens que Bazoum Mohamed fera mentir les pronostics. C'était d'autant plus tentant qu'il a tenu à décliner ce qu'il fera précisément à ce sujet. « Mon credo sera de miser principalement sur la pédagogie de l'exemple en ne tolérant

d'aucune façon le principe de l'impunité. Ainsi, Je serai implacable contre les délinquants parce que j'ai conscience du tort que porte la corruption au développement du pays ».

Cet engagement, Bazoum Mohamed semble l'avoir rangé dans ses tiroirs, donnant ainsi suite à ceux qui ont pillé le Niger. Même le discours a changé. « Parce que notre véritable Indépendance, en tant que Nation, est tributaire de notre effort dans le développement de notre pays, nous devons profondément corriger notre manière de gérer la chose publique pour que nos politiques publiques soient vertueuses et garantes des effets positifs de long terme ». Il ne s'agit plus de sévir, mais d'appeler à la conscience des pilleurs afin qu'ils changent leurs rapports avec les deniers publics. Le Président Bazoum s'emmêle d'ailleurs les pinces en soulignant, bien mollement, ce propos qui a certainement fait rigoler ici à et là. « Conformément à mon discours d'investiture, je reste très ferme dans le combat pour le respect des biens publics ». *Le Niger est mal barré.*

Le chef de l'État parle de fermeté, sans même se rendre compte qu'il se livre aux moqueries et aux railleries de ses compatriotes qui constatent qu'il aurait dû se taire sur ce sujet, comme il l'a fait d'ailleurs à propos de l'augmentation du prix du gasoil à la pompe qui a connu, le lundi précédent, une hausse de 130 FCFA. Un silence qui corrobore par ailleurs sa conclusion sur le sujet. « Aussi, ai-je demandé au gouvernement, dit-il, de prendre les mesures idoines pour satisfaire aux recommandations formulées par la Cour des Comptes, en vue de l'amélioration nécessaire de la gestion financière de l'État et de ses démembrements dans le strict respect des règles en la matière ». C'est le chef de l'État, qui a juré de respecter et de faire respecter la Constitution,



qui parle ainsi. En un mot, c'est comme le gendarme qui demande poliment au voleur de revoir ses pratiques afin que la victime ne coule pas. Du jamais vu. Et comme il s'agit de rassurer au maximum ceux qui nagent dans les deniers publics, celui qui dit être toujours ferme dans le combat pour le respect des biens publics dit ceci : « Les dossiers qui appellent davantage d'éclaircissements seront traités à travers les canaux appropriés afin que toutes les conséquences en soient tirées ». Bazoum Mohamed fait exprès de rester aussi vague que possible. Il parle d'éclaircissements et de canaux appropriés, laissant ainsi à chacun le soin de faire son interprétation. Le Président Bazoum ne veut ni frustrer ceux qui croient en ses intentions, ni susciter la colère de ceux qu'il redoute. D'où cette confusion délibérément entretenue dans ce message à la nation.

En soulignant que les cas de corruption et de détournements de deniers publics sont des pratiques préjudiciables à la crédibilité de l'État, qu'elles mettent à rude épreuve la construction de l'État de droit, avec le risque d'ébranler dangereusement les fondements de notre démocratie basée notamment sur les socles de justice sociale, de la solidarité nationale et de l'attachement au caractère sacré des biens publics », Bazoum Mohamed ne le

croit sans doute pas. Car, il sait mieux que quiconque, que depuis 11 ans, la démocratie nigérienne est très éloignée de ces valeurs qu'il cite.

À propos du terrorisme, il y a visiblement un fossé entre le chef de l'État et le peuple nigérien. Bazoum Mohamed rend hommage à la présence militaire française au Niger alors que les Nigériens ne veulent pas de cette présence qu'ils trouvent envahissante et contraire aux intérêts de leur pays. Le Président Bazoum trouve même que l'assentiment donné par l'Assemblée nationale est un acte patriotique et que les Forces de Défense et de Sécurité nigériennes ont démontré à la Nation leur capacité à contenir les actions terroristes sur notre territoire avec professionnalisme et dignité. Aucune mention de ces morts qu'on compte pratiquement au quotidien et de l'incapacité de l'État à garantir la sécurité de milliers de personnes qui ont dû abandonner leurs villages et leurs champs. Aucune mention, non plus, de ces armements autour desquels il a fait grand bruit et dont on ne voit aucune trace, des mois après sa virée en Turquie. « L'État, dit-il, pourtant, ne tergiversera point quant aux moyens multiformes à mettre à leur disposition ». En attendant, les terroristes font la loi et imposent leur diktat sur des pans entiers du territoire national.

Laboukoye

Affaire de l'héritage de feu Maman Abou

Les élucubrations injurieuses de général Abou et de ses sbires.

Pour tenter d'obscurcir la vérité et d'enfumer l'opinion, le général Mahamadou Abou et ses sbires sont allés dans des égouts fétides dans le seul dessein inavoué de vouloir s'accaparer, spolie les biens des orphelins laissés en vie par Maman Abou. Dans leurs élucubrations et tentatives de vouloir dissimuler la vérité, le général Abou et ses sbires cherchent vainement à corrompre l'intelligence des nigériens à travers des écrits élaborés sur la base de mensonges cousus avec du fil blanc. Une démarche opposée aux valeurs morales de la société, aux lois et règlements de la République et aux religions révélées. Une démarche satanique qui crache sur la tombe de Maman Abou.

Historique de l'affaire

Après un mariage célébré en 2010 conformément aux recommandations de la religion islamique et dans les us et coutumes touareg, l'épouse de Maman Abou est partie en France pour accoucher. Dans ce cadre, Maman Abou avait fait une procuration, le 20 juillet 2012, au nom du premier conseiller de l'ambassade du Niger à Paris pour les différentes courses. La procuration est libellée en ces termes : « pour accomplir, en mes lieu et place, toutes les formalités relatives à la naissance, à la déclaration et à la reconnaissance de mes enfants qui naîtront prochainement (grossesse gémellaire, date de début de grossesse 06 /03/2012 et terme probable : 06 /12/2012). Dans l'hypothèse de procédures multiples qui relèveront de ma qualité de père, cette procuration reste valable et donne droit à M Bakary Yaou, pouvoir d'accomplir en mon nom, l'ensemble des dites procédures. Par conséquent, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire ».

Le 6 novembre 2012, l'épouse de Maman Abou a accouché deux

(2) jumeaux à Paris (France). Les deux enfants ont pour prénoms Ataga et Adjako. Ils portent les noms des grands parents de Maman Abou.

Ces deux enfants ont vécu avec Maman Abou jusqu'à six mois avant son décès. Il les considérait comme étant des anges qui lui donnaient de l'oxygène.

Suite au décès de Maman Abou, le 5 février 2021, et après un conseil de famille en date du 22 /7/ 2020, une attestation de non contestation, non appel et non opposition a été délivrée. Dans l'attestation, il est indiqué que : « Maman Abou Adjako et de Fatindé Fatima, né le 01 /01/1948 à Belbedji / Tanout, décédé le 13 / 7 /2020 à Niamey, de son vivant journaliste, entrepreneur demeurant au Plateau/ Niamey, ayant laissé en vie trois (3) enfants dont un (1) enfant naturel suivant certificat de reconnaissance d'enfant naturel n°097/TPINY Commune II en date du 24/10/1994 établi à Niamey ; de coutume Touareg ». En plus de cette attestation, un certificat d'hérédité a été délivré aux deux jumeaux par le Tribunal de justice de l'arrondissement communal Niamey 1. Il est dit dans le certificat d'hérédité signé par le président du Tribunal que : « en vertu du procès verbal de conseil de famille N°205 en date du 22/7/2020 que feu Maman Abou Adjako, a laissé pour seuls héritiers les nommés : 1- Ataga Abou Maman et de Tamo Amoul Kinni , né le 06/11/2012 à Paris(fils du défunt) ; 2 - Adjako Abou Maman et de Tamo Amoul Kinni , né le 06/11/2012 à Paris (fils du défunt).

Et que les susnommés ont seuls droits aux biens, objets et effets qui peuvent revenir à la succession ».

Ayant constaté des mouvements suspects des biens qui peuvent revenir à la succession, la mère de Ataga et de Adjako a saisi le Président du Tribunal, à travers son conseil, pour action en désignation d'un comodatataire. Le général Abou constatant être découvert dans ses turpitudes, tenterait de corrompre le président du Tribunal par le biais d'un



Maman Abou avec sa famille au cours d'une croisière

certain Aderrahamane INAZEL. En tout cas, c'est ce qu'indique la plainte du président du Tribunal. Après le refus du juge de succomber à ses propositions, le général Abou se lance dans une action désespérée de vouloir désavouer la légitimité des enfants. Action désespérée, car seul le père a qualité de désavouer son enfant.

En l'espèce que dit le Code Civil applicable en République du Niger ?

Le chapitre 1 du code civil nigérien traite de la filiation des enfants légitimes ou nés dans le mariage.

Article 312 :

L'enfant conçu dans le mariage a pour père le mari.

Néanmoins, celui-ci pourra désavouer l'enfant, s'il prouve que, pendant le temps qui a couru depuis le trois centième jusqu'au cent quatre vingtième jour avant la naissance de cet enfant il était, soit par cause d'éloignement, soit par l'effet de quelque accident, dans l'impossibilité physique de cohabiter avec sa femme.

Article 313 :

Le mari ne pourra, en alléguant son impuissance naturelle, désavouer l'enfant : il ne pourra le désavouer même pour cause d'adultère, à moins que la naissance lui ait été cachée, auquel cas il sera admis à proposer tous les faits propres à justifier qu'il n'est pas le père.

Le chapitre 2 du code civil traite de la filiation des enfants légitimes

Article 319 :

La filiation des enfants légitimes se prouve par les actes de naissance inscrits sur les registres de

l'état civil.

Article 320 :

A défaut de ce titre, la possession constante de l'état d'enfant légitime suffit.

Article 321 :

La possession d'état s'établit par une réunion suffisante de faits qui indiquent le rapport de filiation du père ou de la mère, des actes publics et mêmes privés émanés d'une partie engagée dans la contestation, ou qui y aurait intérêt si elle était vivante.

De son vivant, Maman Abou et son épouse étaient restés ensemble, pendant un long moment, après la naissance de leurs deux jumeaux. Les enfants ont des actes naissance et portent le nom de Maman Abou et non de Mahamadou Abou qui prétend vouloir les déchoir de leur légitimité. Ils ont vécu avec leur père et constituaient une fierté pour lui. C'est pourquoi, à l'annonce du décès de Maman Abou, Bazoum Mohamed actuellement Président de la République a écrit dans un Tweet ceci : « **Maman Abou vient de nous quitter, arraché à l'affection de ses enfants par une mort à laquelle il aura résisté comme seuls savent le faire les combattants de sa trempe** »

Il vaut mieux alors pour le général Abou d'aller s'occuper de la Paix qui fait tant défaut au Niger que de rentrer dans une affaire d'héritage. Il doit le faire, car les bailleurs des fonds attendent vivement à ce que la Paix soit réellement consolidée au Niger. Auquel cas, il va falloir qu'il justifie l'utilisation faite aux fonds mis à sa disposition pour la consolidation de la Paix au Niger.

Qui dit mieux ?

Ali Soumana

Autour de l'héritage laissé par Maman Abou

Comme un bal de vautours

Depuis quelques semaines, des choses innombrables se déroulent autour de l'héritage laissé par Maman Abou, propriétaire de la NIN, la plus grande imprimerie du Niger. Rappelé à Dieu, il y a quelques temps, après une longue maladie, il laisse une immense fortune, trois enfants dont deux issus d'un mariage. Des enfants qu'il a reconnus, aimés et entretenus. Les jumeaux ont longtemps vécu sous son toit. Après son décès, son frère fut désigné mandataire. Logique. Il verserait aux enfants une pension alimentaire jusqu'au moment où la mère des enfants demanderait des explications sur des mouvements de fonds de l'entreprise du père de ses enfants. Normal. Mais pourtant suffisant pour qu'une campagne de dénigrement soit mise en branle contre la mère des héritiers. Tout est utilisé dans le seul but de déshériter les jeunes orphelins. Même les moyens les plus vils que reprochent notre religion, nos coutumes et même le Code civil. Dans cette perspective, un procès est initié par le mandataire aux fins, probablement, de déchéance de légitimité des enfants. Et c'est à travers la presse que des données personnelles de Maman Abou et son épouse seront divulguées. La recherche de ces données en Espagne et en France a nécessité de gros moyens. Le doute dans l'issue du procès et surtout la présumée tentative de corruption du juge ont rendu nécessaire le déploiement de colossaux moyens financiers. A ce stade, c'est une question simplement familiale. Dans cette affaire, il y a aussi tous ceux qui ont travaillé avec Maman Abou, qui ont, à un moment ou à un autre, participé à l'accumulation de la fortune. Il est normal

qu'ils assurent leur survie. Mais nullement aux dépens de ses héritiers. On comprend dès lors pourquoi Maman Abou, même étant malade, sur chaise roulante, a continué à superviser les travaux de l'imprimerie. Comme une prémonition. La preuve qu'il n'a pas totalement confiance à certains de ses agents. Cette tentative de déshériter les enfants de Abou ne pourrait pas être du seul fait de certains de ses parents et de certains de ses collaborateurs. Certains amis politiques y auraient intérêt. Toute cette cabale contre les petits orphelins peut bien laisser supposer que certains de ses amis politiques pourraient être des actionnaires ou souhaiteraient simplement faire mains basses sur la fortune. Et cela ne manque pas d'éveiller certains souvenirs liés à l'acquisition de l'imprimerie. On se rappelle qu'au lendemain de la Conférence nationale et la transition dirigée par Cheffou Amadou, Maman Abou, qui fut président de la Commission Crimes et Abus, va acquérir l'imprimerie alors aux mains d'un privé Français. C'était du temps du premier gouvernement de l'AFC. Cette acquisition fut à son temps problématique. L'imprimeur Tahirou Guériel avait soumissionné. Son offre aurait été plus conséquente. Après un procès, le dossier de Maman Abou remporterait le marché. Et les mauvaises langues disaient que c'est presque à un franc symbolique. On connaît le drame qui s'en est suivi. Le juge en charge de l'affaire connaîtra la mort dans un bizarre accident. Parents, employés et amis politiques sont-ils entraînés de se comporter comme de vulgaires charognards ? Cette affaire ressemble fortement à une procession de vautours.

Alpha

Scandale financier

Un marché de 3 milliards de FCFA éclabousse des responsables de la CNSS

Les faits remontent de 2018, lorsque les responsables de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) ont fait appel à un cabinet burkinabé pour l'audit du système informatique de la société. Le marché a été octroyé sans mise à concurrence. Ce, malgré les réticences de certains agents de la CNSS. Pour bien arnaquer la CNSS, les responsables du cabinet burkinabé ont proposé la mise en place d'un schéma directeur informatique. Ce que les responsables de la CNSS ont, sans tergiverser, accepté. Ils ont fait virer les trois (3) milliards dans les comptes bancaires du cabinet burkinabé. Aujourd'hui, plus de quatre ans, rien n'a été fait, pas de schéma directeur du système informatique. Seul le pactole de 3 milliards de Fcfa a été partagé entre les responsables du cabinet burkinabé et leurs complices de la Caisse nationale de la sécurité sociale. Ce scandale financier fait aujourd'hui grand bruit dans les bureaux et couloirs de la CNSS. Il semble que, pour faire taire certains agents, les responsables du cabinet burkinabé auraient fait un tour à la CNSS. Que dire du

chantier de construction du nouveau siège de la CNSS dont les travaux piétinent toujours ? Le marché de construction de l'immeuble a été octroyé entre 2012 et 2013 avec un enveloppe de plus de 10 milliards de FCFA. En plus des magouilles et délinquances financières perpétrées à la CNSS, cette affaire de 3 milliards débloqués pour un audit informatique est une arnaque opérée sur le dos des contribuables, les pauvres contribuables qui ont toujours de la peine pour joindre les deux bouts. Du reste, des contribuables qui ont des difficultés pour gagner la pitance quotidienne. Cela, pendant que leurs cotisations sociales sont abusivement utilisées par des responsables de la caisse. Aujourd'hui, il faut nécessairement que le nouveau directeur général de la CNSS donne des explications sur cette indigne affaire qui empoisonne l'atmosphère à la caisse. D'autant qu'il ne pourrait pas ne pas être au courant. Auquel cas, on serait tenté de l'accuser d'être complice. Et à l'Inspection générale d'Etat et à la HALCIA de faire rentrer l'Etat dans ses droits. Nous y reviendrons !

Ali Soumana

Education nationale

Un génocidaire intellectuel à Tondigamay Alfigadey ?

Tondigamay est un village du département de Dosso. Dans ce village, connu pour sa tradition maraboutique, est installé un collège d'enseignement général franc-arabe. Mais, depuis la création du CEG, l'enseignement est toujours au rabais. Le collège n'a jamais d'admis au BEPC. Ce qui fait désertier les élèves des bancs de l'école. Avec la volonté du directeur du CEG qui, selon des témoignages, affiche un dédain à l'égard des habitants du village. Il semble avoir un comportement digne d'un colon pour vouloir avoir droit

sur les habitants du village de Tondigamay et environnant. Selon des sources proches de la direction régionale de l'Education, le directeur aurait confié à des gens qu'il ferait tout ce qui serait de son possible pour faire fermer l'école. En réalité, selon des sources crédibles, le directeur du collège serait manipulé à partir de Niamey. Vivement que le Président de la République donne des instructions pour faire limoger ce directeur de collège aux allures d'un génocidaire intellectuel.

Augmentation du prix du Gasoil :

Une augmentation injustifiée aux conséquences graves sur le quotidien des citoyens

Nul n'a besoin de « taper la terre » ou de mener une enquête pour savoir que la qualité de vie des nigériens se dégrade terriblement de jour en jour ces deux dernières décennies. Pauvreté, mauvaise gouvernance, détournements des deniers publics par ceux-là mêmes qui ont le devoir sacré de les protéger, justice à géométrie variable, violation des droits humains et des libertés fondamentales, sur fond d'attaques terroristes qui endeuillent les familles et le pays depuis bientôt huit (8) ans. Tels sont quelques fléaux que subissent les nigériens dans leur quotidien, sans savoir à quel saint se vouer. Ce ne sont pas de spéculations, mais un constat, la dure réalité vécue par les nigériens, dans leur chair et leur âme. Non content de voir les voir crouler sous le poids d'épreuves imméritées, plus dures les unes que les autres, le Gouvernement vient d'enfoncer le clou, chargeant davantage les citoyens qui ont déjà du mal à joindre les multiples bouts du mois, en tapant là où ça fait mal : le porte-monnaie. Dans la plus grande stupéfaction, les nigériens ont appris il y a deux jours, dans un communiqué tardivement nocturne du ministre Alkache, la hausse du prix du litre de gasoil à la pompe à partir du 1^{er} août. Comme un cadeau, mais empoisonné, de début de mois d'août ! Le litre passe, désormais, de 538 à 668 FCFA, soit une hausse d'un peu plus de 25%. Les raisons avancées par le gouvernement sont les suivantes : la pression subie par le Niger liée à la hausse du prix dans les pays limitrophes occasionnant un effet sur le flux d'approvisionnement et la nécessité de renforcer le stock national en prévision de la période de maintenance des installations de la Société de raffinage de Zinder (SORAZ) prévu dans quelques semaines et pour deux mois. Voilà, selon le Gouvernement ce qui justifie une hausse d'embellée de 130 FCFA sur le litre de gasoil à la pompe. Aussitôt après le communiqué, des voix se sont élevées un peu partout pour dénoncer cette hausse vertigineuse et subite du prix du litre du précieux liquide. Et les analyses n'ont pas tardé. Pour bien de ni-

gériens, cette augmentation est injustifiée car les deux raisons avancées ne tiennent pas la route. C'est comme, qui dirait, des arguments tirés par les cheveux. De la pénurie de carburant dans les pays voisins, le Nigeria en particulier, il n'est rien selon des sources bien informées. Quant à la deuxième raison, la maintenance des installations de la SORAZ, elle est tout aussi farfelue que la première. Car, à chaque fois, en pareilles circonstances, des prévisions sont censées être faites et des mesures prises en conséquence. Mais où vont les 130 FCFA ajoutés au prix du litre du gasoil ? Selon certaines sources, ils vont essentiellement à la Société nigérienne de pétrole (SONIDEP) et au Fonds de l'énergie. S'agissant de la SONIDEP, tous les nigériens connaissent les difficultés financières et de gestion qu'elle vit, sur fond de choix managériaux hasardeux et du poids substantiel des salaires faramineux octroyés à un personnel dont un gros lot est inutile. Elle est devenue, depuis un certain temps, la boîte à caser la progéniture des gouvernants. Est-ce pour ajuster les comptes de la boîte en lui faisant engranger des sous auprès des pauvres citoyens pour nourrir des parasites ? C'est le point de vue de bien de nigériens. Quant au Fonds de l'énergie, ils ne sont pas nombreux les nigériens qui savent exactement le rôle de cette institution et la destination des fonds qui l'alimentent. Un véritable trou noir où tout disparaît pour ne plus réapparaître.

Quelles sont les conséquences de cette augmentation ? Elles sont nombreuses. Tout peut être impacté au niveau du transport et de toutes les industries qui sont alimentées à base de ce précieux liquide. Ce qui aura des répercussions certaines sur le coût des services et des produits. Dans un pays où le consommateur n'est protégé par aucune structure étatique et où les mesures d'accompagnement sont rares. Le coût de la vie sera encore plus élevé pendant que le pouvoir d'achat des citoyens continue à être rogné, s'amenuisant chaque jour que Dieu fait par des décisions iniques. Les nigériens doivent donc s'attendre à une

flambée des prix et, conséquemment, à une vie encore plus chère. Quelle sera la réaction des nigériens ? Nul ne le sait. Chacun attend sûrement que l'opposition ou la société civile aille au charbon pour défendre ses propres intérêts et ses droits. Attitude bien légitime puisque l'opposition et la société civile se sont engagées dans ce sens. Mais, il y a des affaires qui concernent tout le monde et qui nécessitent la mobilisation de tous. L'opposition et

la société civile aussi ont besoin d'être soutenues et appuyées quand elles livrent des combats justes, menés au nom de tous, y compris ceux qui aujourd'hui prennent ces décisions car ils les subiront demain. Les choses s'arrangent rarement d'elles-mêmes. Cette mesure, bien qu'inique, a donc toutes les chances de passer comme les autres, comme lettre à la poste, si la même posture est observée.

Bisso

Présidence du PNDS Tarraya Le rêve brisé de Hassoumi Massaoudou ?

Dans notre dernière publication, nous avons fait cas des probabilités et des atouts que possède Hassoumi Massaoudou pour être élu à la tête du PNDS Tarraya. Suite à cette publication, des militants du parti de la région de Dosso nous ont fait savoir leur étonnement d'une telle éventualité. Les chances sont donc minces pour le sieur Massaoudou d'accéder au poste de président du PNDS et de pouvoir candidater à la candidature pour la présidence de la République. Entre 2015 et 2019, l'homme au centre des intrigues et combines politiques pour isoler des opposants et des journalistes croyait être aux anges et aux cieux pour nourrir l'ambition de candidater à la candidature du président de la République. Il pensait que tout était balisé pour lui. Qu'il allait tranquillement accéder à la Présidence de la République. Mais, c'était sans compter avec la fourberie et la trahison politiques dont l'homme en qui il croyait aveuglement est capable. Il a été descendu de son piédestal et de son orgueil pour être réduit à sa simple expression.

C'était en janvier 2019 lorsqu'il a été limogé du gouvernement pour ses ambitions présidentielles. Aujourd'hui encore, dans la perspective des renouvellements des structures du parti, il ne semble pas être en bonne position pour occuper le poste de président du PNDS. Car, à en croire à certains militants, son camarade de la fédération régionale de Dosso, Pierre Foumakoye Gado, est largement en avance lui. En ne lésinant pas sur les moyens finan-



ciers pour faire adhérer les militants à sa cause. En plus, pour beaucoup de militants, Massaoudou aurait un égo excessif. Et surtout, aujourd'hui, il fait face à un antagonisme politique farouche de ses deux camarades de Boboye, Assamaou Garba et Ousseini Tinni. Aux dires de certaines sources, tous deux semblent vouloir penser que Massaoudou serait à la base de leurs misères politiques. A nos sources d'ajouter qu'il serait erroné de sa part de penser à un quelconque soutien politique provenant de Salamatou Gourouza. Car elle doit son salut à Mahamadou Issoufou. Donc partisane de la candidature de Foumakoye. Même si en politique, on ne dit jamais jamais, la route pour la présidence du PNDS semble donc se rétrécir pour Hassoumi Massaoudou qui a vu, également, son comité de soutien de 2019 s'effondrer sous ses pieds. Ce qui fait dire à certains de ses camarades que Massaoudou doit se tenir à carreau et continuer à s'accrocher aux pans des boubous de Bazoum Mohamed.

A.S

**Prix de la société civile pour la redevabilité
La Cour des comptes récipiendaire**

En souvenir de la Conférence Nationale, débutée le 29 juillet 1991 et en l'honneur de la journée nationale de la démocratie, instituée, pour la même date, en 2011, le Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement a décerné, le 29 juillet dernier, à l'hôtel Radissonblu, le Prix de la Société civile pour la Redevabilité Sociale. Cette deuxième édition est tombée dans l'escarcelle de la Cour des Comptes. Pour être lauréat, une institution doit remplir trois conditions : avoir la majorité des voix des Organisations de la Société Civile, avoir une note supérieure à 10 sur 20 et n'avoir pas fait l'objet d'accusation de corruption ou de détournement de deniers publics. La notation obéit à des critères : l'accessibilité, la transparence, l'efficacité et la satisfaction des citoyens pour les services délivrés par l'institution. Le corps électoral est constitué par les organisations de la société civile. Cette année, 39 s'y sont inscrites. Neuf se sont abstenues et une a voté nul. Sur les 29 votes exprimés valables par jury, présidé par Nouhou Arzika, la Cour des Comptes a obtenu 14 voix et une note de 14,29 sur 20. Le CNDH vient deuxième position avec 3 voix et une note de 10 sur 20. Viennent ensuite dans l'ordre les FDS, le gouvernement, le ministère de la Justice, le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat, l'Hôpital National. Le ministère des Finances et le Parquet ferment la marche. Au cours de la cérémonie, le président du REPPADD, Seydou



Abdoulaye a saisi l'occasion pour présenter au public les résultats de huit sondages réalisés auprès d'un échantillon de 34 420 personnes dont 29 pour cent de femmes. Deux des huit sondages ont trait à l'appréciation des citoyens du bilan de la première année du président Bazoum et à l'appréciation du redéploiement de Barkhane au Niger. Cet exercice vise essentiellement à susciter, dans les institutions de la République la bonne gouvernance et la promotion de bonnes pratiques. Le prix, pour cette année a été baptisé prix Sanoussi Tambari Jackou. La cérémonie a été présidée par le secrétaire général du Médiateur de la République. Le soutien technique et financier a été assuré par l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite et le Programme d'Appui à la Gouvernance Démocratique (PAGOD) de la Coopération Suisse.

M .A

En région

**Semaine de l'initiative
3N à Zinder**

Zinder, la capitale de Damagaram, a abrité, du 27 au 29 juillet 2022, la semaine de l'initiative 3N basée sur une session de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre de l'initiative 3N combinée à une foire de promotion de la transformation des produits forestiers non ligneux à haute valeur nutritive et marchande .

d'affaire. Pour le Colonel Maizama, secrétaire général du Haut commissariat à l'initiative 3N, l'objectif de la foire est de promouvoir une communication de proximité qui va privilégier les échanges et l'entrepreneuriat entre transformateurs et transformatrices des produits locaux. Enfin, il faut dire que cette semaine de l'initiative 3N à Zinder a été une grande



Dans un discours prononcé à cette occasion, le secrétaire général du Haut commissariat à l'initiative 3N a indiqué que l'événement est un cadre de brassage régional et d'inspiration. En ajoutant que les producteurs qui y participent sont ceux déclarés éligibles par le comité régional de sélection. Les autres acteurs les plus attendus sont les acheteurs qui interviennent dans les secteurs PFNL transformés, qui réalisent des chiffres

réussite. Car, elle drainé beaucoup une foule nombreuse à la grande satisfaction des organisateurs.

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion
NIF : 17763 / S
Tél : 96 88 74 09
Siège : Quartier Terminus
E-MAIL :
lecourrier_niger@yahoo.fr
Directeur de Publication
Ali Soumana
Impression : G.P.M.A
Tirage
1000 Exemplaires

ORIBA PETROLIUM

La naissance d'un leader

ORIBA PETROLIUM est l'une des branches majeures du groupe ORIBA. Spécialisée dans la distribution des hydrocarbures et autres lubrifiants, la société est aujourd'hui un acteur de premier plan dans son domaine d'activité. L'aventure est partie de Maradi en 2011. La toute première station-service ORIBA a vu le jour dans la capitale économique du Niger. Une décennie plus tard, ORIBA PETROLIUM couvre toutes les régions de notre pays en termes de stations-services. Ce dynamisme est la preuve de l'ambition de notre société, celle de devenir le leader incontesté dans le secteur du trading et de la distribution des hydrocarbures au Niger. Pour l'atteinte de cet objectif, notre personnel se surpasse au quotidien pour offrir à nos clients les meilleures presta-



tions possibles aux quatre coins du Niger.

L'innovation, notre force

ORIBA PETROLIUM est un partenaire stratégique de tous les acteurs intervenant dans l'industrie pétrolière au Niger (SORAZ, SONDIEP, etc.) C'est tout naturel-

lement que notre société a su créer une relation de confiance avec sa clientèle étatique comme privée. En plus de dix (10) ans de présence sur le marché national, notre société n'a cessé de privilégier les innovations afin d'offrir à ses clients des prestations flexi-

bles et à la pointe de la technologie, notamment les moyens de paiement électronique (carte Oriba, Oribawallet, etc.)

Notre clientèle avant tout

Notre principal credo est d'assurer des services de qualité et de façon continue à nos clients. Ravitaillées à temps, nos stations-services sont toujours à la hauteur des attentes de nos clients. Face à la pénurie de Gasoil de ces dernières semaines, ORIBA PETROLIUM fait du mieux possible pour satisfaire sa clientèle en rationalisant la distribution de ce produit au niveau de ses différentes stations-services. Sous la conduite de son Directeur Général, Mahamadou Indinga, ORIBA PETROLIUM reste et demeure au service exclusif de sa clientèle.

ORIBA PETROLIUM, la qualité du service fait la différence



GROUPE E.G.B.T.P - AOM

B.T.P- COMMERCE GENERAL

B.P: 11 182 Tél (+227) 96 59 52 32- Niamey-Niger

UNE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE

Nos Prestations

- Bâtiment
- Route Bitumée
- Pistes Rurales
- Forage
- Barrage d'eau
- Aménagement Hydro- Agricole
- Matériaux de construction











Vos Besoins, Notre Priorité !!!